



HAL
open science

Aborder une architecture à partir de ses traces ? L'exemple de l'hôtel de Grandseigne à Clermont.

Gwenn Gayet-Kerguiduff

► To cite this version:

Gwenn Gayet-Kerguiduff. Aborder une architecture à partir de ses traces ? L'exemple de l'hôtel de Grandseigne à Clermont.. Quelles traces pour l'histoire de l'art et l'archéologie, A paraître. hal-03775582

HAL Id: hal-03775582

<https://hal.science/hal-03775582>

Submitted on 12 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aborder une architecture à partir de ses traces ?

l'exemple de l'hôtel de Grandseigne à Clermont.

Gwenn Gayet-Kerguiduff

Maître de Conférences Associée des ENSA, champ disciplinaire Histoire et Cultures Architecturales, Docteure en Histoire de l'Art.

« Un poète doit laisser des traces de son passage non des preuves. Seules les traces font rêver. »

René Char, *La parole en archipel*, 1962.

L'historien de l'art ne peut se passer de trace(s) : comme nous le rappelle Paul Ricoeur, il compose avec « l'ayant été » d'un objet qui est en partie « préservé par ses traces »¹. En effet, Marc Bloch ne manque pas de souligner que la trace est fondamentale pour l'historien : elle est la condition même de la recherche qu'il porte (en tant qu'écriture), mais également l'objet de cette étude. Il rappelle ainsi que l'objet de l'Histoire n'est ni le passé, ni le présent ni le temps, mais bien « l'étude des hommes dans le temps » et que de fait, l'Histoire est une « connaissance par les traces »².

L'historien se retrouve alors confronté à un objet d'étude dont le passé est révolu et qu'il s'agit d'appréhender par le biais de différents outils.

La trace, cette notion qui paraît simple à aborder par sa signification si courante, nous apparaît pourtant riche et complexe : en effet, « la trace, réalité d'évidence, paraît échapper à tout effort pour la circonscrire comme concept »³. Parce que le terme de trace est employé au quotidien, comme une acception banale, il ne laisse que peu de place à une interprétation théorique. Pourtant, c'est bien en le questionnant que nous en appréhendons ses dimensions. Alexandre Serres soumet en 2002⁴ un premier état de la question autour de cette notion ambivalente et protéiforme que sont les traces. Il souligne notamment une difficulté majeure dans le champ des Sciences Humaines et Sociales : celle de la rareté des réflexions sur cette notion en tant qu'objet d'étude principal⁵. La trace apparaît plutôt comme élément ponctuel ou secondaire, à l'occasion de réflexions sur la mémoire ou sur l'histoire⁶. La diversité des exemples de traces, rend leur classification complexe, et caractériser cette notion s'avère

¹ RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, p. 8-18.

² BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand colin, Paris, 1974, p. 56.

³ JEANNERET Yves, « Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé », dans *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, s. la dir. de Béatrice GALINON-MÉLÉNEC, Éd. CNRS, Paris, 2011, p. 59.

⁴ SERRES Alexandre, *Quelle(s) problématique(s) de la trace ?*, texte d'une communication prononcée lors du séminaire CERCOR (CERSIC), 13.12.2002, HAL Id : sic_00001397, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397, consulté le 12.08.18.

⁵ Comme le souligne Alexandre Serres, il convient de citer le travail de Jacques Derrida, premier à travailler sur la « pensée de la trace » : DERRIDA Jacques, *De la grammatologie*, Éd. de Minuit, Paris, 1967, p. 96-111.

⁶ C'est notamment le cas avec les études menées par Paul Ricoeur ou Marc Bloch : RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, pp. 209-230 ; BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand colin, Paris, 1974, p. 50-73.

également être un exercice périlleux. Toutefois, Alexandre Serres tente d'organiser les réflexions en soumettant quatre pistes de catégorisation des traces : la trace comme indice ou petite quantité⁷ ; la trace comme marque physique ou empreinte⁸ ; la trace comme mémoire⁹ et enfin, la trace comme écriture¹⁰.

La discipline architecture, quant à elle, se révèle mauvaise élève et semblerait se contenter des écrits publiés par les historiens et philosophes. Seuls les auteurs Hafida Boulekbache Mazouz, Vincent Veschambres et Marie Hocquet viennent questionner la notion de trace architecturale et urbaine¹¹.

Aussi, la journée d'étude *Traces et espaces construits : Architectures du XXe siècle (1901-2000)* organisée en 2019 par le Master METAPHAUR de l'ENSACF¹² a su mettre en évidence que la trace ne saurait être autonome : il s'agit d'une trace de quelque chose. Elle se définit par rapport à un autre élément¹³, elle ne peut se définir seule, par elle-même. Elle ne prend son sens que sous le regard qui sait la déchiffrer et la caractériser. En cela, elle appartient au domaine du sensible (par le ressenti), du matériel (ce qui est physiquement présent, visible), et du symbolique (ce que l'on veut y voir, selon les recherches menées)¹⁴.

Si Bloch, en tant qu'historien, place le témoignage des traces entre le présent et le passé, il semble que les architectes se saisissent de la trace pour laisser un message. Ils envisagent la trace à venir : la trace comme un vecteur de pensée, placé entre le présent et le futur. Serait-ce ici une sorte d'anticipation dans la constitution d'une mémoire ? La trace mise en œuvre par l'architecte peut-elle être perçue comme une « une formule pédagogique » qui consisterait à « faire éprouver véritablement la présence du passé »¹⁵, vers l'avenir ?

Voici donc toute la difficulté de la réflexion portée ici : quelle posture adopter face à la notion de trace, pour une historienne de l'art, enseignante en école d'architecture ? Quel statut lui conférer ; où la situer : entre passé et présent, ou présent et futur ?

⁷ Idée développée par Ginzburg dans GINZBURG Carlo, « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », dans *Mythes, emblèmes, traces, Morphologie et histoire*, Flammarion, Paris, 1989, p. 140-180.

⁸ RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, p. 209-230.

⁹ Marc Bloch développe entre autres l'idée d'une trace du passé ; voir BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin, Paris, 1974, p. 50-73 ou encore VEYNE Paul, *Comment on écrit l'Histoire*, Seuil Points Histoire, Paris, 1978.

¹⁰ DERRIDA Jacques, *De la grammatologie*, Éd. de Minuit, Paris, 1967, p. 96-111. Jacques Derrida développe ici une idée de « traçabilité » des écrits.

¹¹ BOULEKBACHE MAZOUZ Hafida, *Communiquer la ville, tracer l'urbain*, Presses Universitaires du Septentrion, France, 2014 ; VESCHAMBRES Vincent, *Traces et mémoires urbaines ; enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, coll. Géographie sociale, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2008 et Hocquet, Marie, « La reconfiguration de l'espace urbain berlinois après la chute du Mur, Entre projection de passé désirés et construction de l'opprobre », dans Saint-Pierre (de), Caroline, *La ville patrimoine, Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Art & Société », 2014, p. 23-38.

¹² Journée d'étude *Traces et espaces construits : Architectures du XXe siècle (1901-2000)*, tenue le 26 avril 2019 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.

¹³ Alexandre Serres parle de « caractère d'appartenance » de la trace.

¹⁴ En cela, nous nous rapprochons fortement des propos tenus par Alexandre Serres en 2002 : à l'occasion de son intervention *Quelle(s) problématique(s) de la trace ?*, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397, consulté le 12.08.18.

¹⁵ FABRE Daniel, *Domestiquer l'histoire, Ethnologie des monuments historiques*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, p. 31.

Avant de répondre, rappelons que pour Ricoeur, la mémoire individuelle résulte de différentes traces, qui nous sont toutes extérieures : les traces affectives d'abord (sources de notre mémoire, de nos opinions, de nos sensations) ; les traces corporelles ensuite (inscrite dans notre cerveau et marquant nos sensibilités) ; et enfin, les traces écrites (support matériel sur lequel travaille, notamment, l'historien)¹⁶. Il y a donc dans la notion de traces, des empreintes psychiques qui s'imposent à nous dès le départ. C'est donc avec nos propres traces affectives et corporelles que nous développerons cette notion, dans cet exercice, inscrit à mi-chemin entre le regard de l'historienne et celui de l'architecte.

Prenons de fait un bâtiment, son élévation et son plan, comme une source première d'analyse, traité comme nous le ferions avec un document d'archive. Pour nous, historiens contemporains de l'architecture, il s'agit, à partir de ce matériau original, de nous immerger dans la période étudiée. Sorte de « connaissance par traces »¹⁷ l'Histoire ne peut pourtant se résumer aux documents physiques et écrits (c'est-à-dire ces documents produits écrits, dessinés ou construits par les mains des acteurs de l'histoire étudiée). Aussi, il nous paraît indispensable d'appréhender la notion de trace par le prisme de la sensibilité¹⁸. Cette dernière reflète et exprime un monde social, qu'elle ordonne et construit à la fois. Le non-écrit, le non-construit, en somme le non-restant rend à l'historien délicate la compréhension de certaines apparitions. Les sujets d'études peuvent dès lors devenir complexes, et leur analyse subtile tant la distanciation entre les traces et l'analyse faite par l'historien révèle la fragilité du statut scientifique¹⁹. Mais l'histoire, comme l'histoire de l'architecture peuvent s'avérer complexes à appréhender, et seule l'imprégnation d'un sujet permet d'en comprendre le non-dit sous-jacent. Aussi, identifier et caractériser une « trace architecturale » permet de (re)construire l'intelligible à partir de données sensibles²⁰.

Pour la discipline architecture seule, isolée de son approche historique, les tracés énoncent l'idée du projet architectural envisagé, tandis que les traces révèlent un objet achevé et passé, ne présentant plus nécessairement d'usage actuel. Le tracé évoque un processus de conception en tant que tel permettant de représenter une architecture : le dessin soumet un dessein qui permettra de composer des spatialités et formes liées à des usages particuliers. La notion de trace quant à elle, révèle la production d'une œuvre : sa réalisation voire même, son achèvement. Cette trace se trouve parfois dissimulée, tronquée ou d'autres fois montrée, mais elle demeure une preuve matérielle qui subsiste dans le temps et la matière. De même, des

¹⁶ Alexandre Serres en 2002 : à l'occasion de son intervention *Quelle(s) problématique(s) de la trace?*, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397, consulté le 12.08.18 ; RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000, p. 209-230.

¹⁷ OFFENSTADT Nicolas, « Archives, documents, sources » dans DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (sous la dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, tome I, FolioHistoire, Gallimard, 2010, p. 68-78.

¹⁸ CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille, L'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe siècles*, Champs Histoire, Flammarion, rééd. 2016.

¹⁹ MAZUREL Hervé, « Histoire des sensibilités » dans DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (sous la dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, tome I, FolioHistoire, Gallimard, 2010, p. 255-261.

²⁰ BOULEKBACHE MAZOUZ Hafida, *Communiquer la ville, tracer l'urbain*, Presses Universitaires du Septentrion, France, 2014, p. 51.

traces peuvent être mises au jour, lorsque des travaux de recherche viennent à les révéler alors même qu'elles n'étaient pas initialement identifiées. C'est notamment cette question de la permanence (partielle voire fragmentaire ou intégrale), qu'il s'agisse de tracés premiers, de traces révélées, de traces mémorielles ou de traces physiques en histoire de l'architecture et de ses interprétations scientifiques actuelles qui nous interpelle. Beaucoup ne voient en ces traces physiques et visibles que les lacunes qu'elles révèlent²¹ ; d'autres architectes, moins nombreux, s'interrogent sur la nouvelle écriture architecturale que ces traces - matérielles ou immatérielles, visibles ou invisibles, intentionnelles ou in-intentionnelles – pourraient offrir, afin de composer avec elles, à la manière d'un palimpseste.

Aussi nous nous proposons d'interroger et tenterons de qualifier la notion de trace pour le cas de l'hôtel Martial de Grandseigne (1657-1667) à Clermont-Ferrand. Par cette étude nous tenterons de repositionner un « ordre de la trace » depuis la trace existante (le bâti), aux tracés révélés (plans) et révélant l'histoire d'une ville à l'échelle d'un quartier.

La famille de Grandseigne, procureurs généraux à la Cour des Aides, arrive à Clermont dans les années 1630. Ainsi que de nombreux nobles, les de Grandseigne cherchent à se loger au plus près du pouvoir (tant celui épiscopal, que celui administratif et judiciaire). À cet effet, ils rejoignent le flux de population modifiant l'aspect de la ville et qui est une conséquence directe de la délocalisation de la Cour des Aides de Montferrand vers la ville de Clermont²². Mais très vite, un manque d'espace et de logements adéquats pour accueillir cette vague de noblesse se fait sentir. De même, les axes principaux de circulation deviennent insuffisants, et la ville doit apprêter un nouveau quartier pour les accueillir. La rue des Nobles joignant celle du Port à l'église cathédrale, tout en ouvrant sur la rue Halles de Boulogne - où siégeait la Cour des Aides²³ - est créée comme réponse à ce besoin. Anciennement rue de la Ferreterie, rue commerçante médiévale, caractérisée par des constructions à pans de bois, inscrites dans un parcellaire en lanières, elle se peuple d'hôtels particuliers pour devenir ladite rue des Nobles dès 1630²⁴. Ses tenant et aboutissant deviennent alors de véritables carrefours au cœur d'un centre-ville clermontois en pleine reconstruction, créant ainsi ce nouveau quartier dévolu à la noblesse. L'appellation « rue des Nobles » évoque l'opulence des hôtels

²¹ BRANDI Cesare, *Théorie de la restauration*, Éd. du patrimoine, Paris, avril 2001. Dans cet ouvrage, Brandi s'intéresse à la trace, par son absence, la lacune qu'il s'agit de combler.

²² L'Édit de Troyes, promulgué le 15 avril 1630 par Louis XIII, force la fusion de deux cités rivales, Clermont et Montferrand, en une ville unique : Clermont-Ferrand. Pour ce faire, le collège des Jésuites, se voit délocalisé de Clermont vers Montferrand, et à l'inverse, la Cour des Aides quitte Montferrand pour intégrer le cœur de Clermont. Si cette union était réalisée en droit, elle ne l'était pas dans les faits : un espace non bâti séparait les deux agglomérations. Leur fusion ne sera effective qu'au siècle suivant, en 1731, sous l'intendance de Trudaine.

²³ L'ancien palais de la Cour des Aides se trouve actuellement à l'emplacement de la cour intérieure de l'hôtel de Ville. Ce palais accueille en 1665 le tribunal des Grands Jours d'Auvergne. Voir Esprit Fléchier, *Mémoires sur les Grands jours d'Auvergne tenus à Clermont en 1665*, Paris, Mercure de France.

²⁴ En effet, au XVI^e siècle, nous notons la présence de nombreux hôtels particuliers rue des Gras, rue des Chaussetiers ou rue du Port. La plupart de ces hôtels n'existe plus. Dans la rue des Gras se trouvaient les hôtels Murol, Langeac, Aimeric ou encore Tourzel-Alège, appartenant aux familles du même nom, tandis que la rue du Port arborait l'hôtel Deval, ou encore celui Ribeyre. MANRY André-Georges, *Histoire de Clermont-Ferrand*, Bouhdida, 1975.

particuliers qui s'y construisaient alors, et celui de Grandseigne n'était probablement pas isolé. Aujourd'hui, la rue des Nobles est devenue celle Blaise Pascal²⁵.

Les études précédemment menées sur ce bâtiment nous renseignent quant aux procédures d'acquisition de l'îlot parcellaire dans lequel s'implante encore aujourd'hui l'hôtel particulier. Comme conséquence de son union avec Marie Durant l'année 1646²⁶, Martial de Grandseigne reçoit une dot de 20.000 Livres, perçue en deux temps, suite aux ventes scindées de lots immobiliers appartenant à sa famille par alliance²⁷. La seule pratique herméneutique et sensible de l'historien nous conduit à penser que cette dot fut successivement dépensée en l'achat de deux parcelles de type « lanière » et concomitantes dans cette nouvelle rue des Nobles alors en construction. Pourtant, si cette pratique sensible montre des fragilités en termes d'approche scientifique, l'étude des traces laissées par les tracés successifs dans la construction du bâtiment encore existant renforcera notre démonstration pour rendre ces deux pratiques (herméneutique et analyse archéologique du bâti) pleinement complémentaires.

L'étude des plans de l'hôtel particulier menant à une proposition des différentes phases de construction du bâti²⁸ assortie de l'opération de réfection des enduits menée en 2009²⁹, révèlent conjointement des traces d'anciennes limites de construction(s), différentes de celles que nous distinguons actuellement. L'analyse des plans de l'îlot, nous laisse deviner les tracés premiers, révélateurs d'un parcellaire en lanières pré-existant (fig.1). Ainsi, nous identifions différentes constructions, menées dans des temporalités parfois proches mais distinctes, qui sembleraient avoir été menées sur deux anciens parcellaires médiévaux se jouxtant. Ces constructions auraient été physiquement assemblées par la suite – à l'occasion de la réalisation centrale de l'escalier rampe-sur-rampe vers 1656-1657 - pour la livraison de l'hôtel particulier. L'îlot semble investi par un bâtiment unique à compter des années 1657-1658 : l'hôtel particulier Martial de Grandseigne, qui se voit par la suite étendu dans la profondeur du terrain. Aussi, les recherches menées sur le tracé des plans au sol montrent que préexistaient plusieurs parcelles en lanières, achetées puis regroupées, pour ne plus former qu'un seul îlot, en partie loti et livré vers l'année 1657. Cet assemblage de lanières médiévales est alors devenu une assise foncière – non intentionnelle - pour le développement du projet tel que nous le discernons aujourd'hui. Toutefois, l'incrémentation du bâtiment s'est déroulée en plusieurs temps et releva de plusieurs maîtres d'ouvrage.

Si l'étude du tracé - des plans au sol - révèle l'existence de deux parcelles, le phasage révèle la prise de possession matérielle des lanières : chaque lanière s'est vue densifiée progressivement.

Un premier état de construction est identifié comme datant du XVI^e siècle ; il intègre un premier tracé foncier médiéval (fig. 2). À l'occasion de leur union, Martial de Grandseigne et

²⁵ Sous la Révolution et jusqu'en 1795, elle sera nommée rue de la Maison-Commune ; elle prend le nom actuel Blaise Pascal en 1820. Voir PASSELAIGUE Louis, *Histoire des rues de Clermont et Montferrand*, Éd. De Borée, Romagnat, avril 2007, p. 119-120.

²⁶ Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 2 E 0 art.1460.

²⁷ Arch. Dép. Puy-de-Dôme, 5 E 11 DEP 1469.

²⁸ Travail réalisé à l'occasion d'un Master en Histoire de l'art, voir GAYET Gwenn, *Monographie de l'hôtel particulier Martial de Grandseigne*, s. la dir. de Catherine Cardinal, Université Clermont II, 2009.

²⁹ Étude menée par le cabinet d'architecture de Marie-Hélène Gay-Charpin, 2009.

Marie Durant investissent le premier bâtiment³⁰, qu'ils augmentent d'un programme décoratif³¹, mais surtout d'un escalier d'apparat rampe-sur-rampe faisant office de galerie de liaison avec un second corps de logis. Un second état de l'hôtel de Grandseigne prend forme dans les 1657-1658 (fig.3 et 4), occupant dès lors en largeur l'équivalent des deux anciens tracés fonciers médiévaux.

L'opération de réfection des enduits comme l'étude universitaire menée sur le bâtiment soulignent tous deux la poursuite du projet, en identifiant une troisième phase de construction. Cette dernière semble étendre l'hôtel particulier dans la profondeur des deux parcelles résurgentes (fig.5). Cette prolongation du bâti se poursuit dans la première moitié du siècle suivant, où une dernière phase d'édification est identifiée. Le XVIII^e siècle s'illustre comme celui ayant investi et construit sur la totalité des deux parcelles en lanières, générant ainsi un îlot homogène bâti (fig.6). L'ensemble créé, uniforme et dense, accompagnait alors la pratique de l'espace urbain, laissant carrefours et espaces de services pour la desserte des demeures de la rue des Nobles. Les ajouts successifs, des XIX^e et XX^e siècles altèrent aujourd'hui la lecture initiale que nous pouvions avoir de l'ensemble loti, notamment en se développant outre le tracé initial du parcellaire médiéval (fig.7). Les traces identifiées des différentes étapes de construction de l'hôtel de Grandseigne peuvent se voir qualifiées d'archi-écriture³². Elles sont le support de l'architecture actuelle, cet objet même, étudié par l'historien. Ainsi, la trace en architecture peut être extérieure mais aussi intérieure.

Notre analyse nous permet ici d'affirmer que la densité bâtie produite et aujourd'hui étudiée s'adosse inconsciemment sur des traces foncières, ayant contraint le développement architectural de l'hôtel dans son déploiement au sein d'un urbanisme et d'un quartier en reconstruction. Pourtant, ces parcelles en lanières - ou traces foncières - ne ressortent désormais qu'à partir des études de plans, si nous cherchons à les retrouver. Il s'agit donc bel et bien d'une démarche volontaire, engagée par l'historien, en quête de témoignage ou de preuve d'un existant révolu, disparu.

Dans le cas de l'hôtel de Grandseigne, la trace parcellaire ne génère pas de forme singulière relevant d'un tracé intentionnel, mais elle relève d'une forme héritée dont nous nous satisfaisons. Néanmoins, cette trace conditionne le développement bâti de la demeure et engage sa forme finale. Non intentionnelles, immatérielles mais révélées et génératrices de forme, tel est le statut que nous conférons à ces tracés parcellaires pour le cas de l'hôtel de Grandseigne. De fait, la trace impacte la pratique des espaces dans la mesure où elle vient

³⁰ Si le traité de mariage est passé en 1646, les époux ne s'installent dans l'hôtel de Grandseigne qu'à la réception de la somme totale de la dot de Marie Durant (en 1658). Cette dernière permettant probablement les aménagements intérieurs et décorations.

³¹ Voir GAYET Gwenn, « Tableaux et décor dans les demeures privées du XVII^e siècle, l'exemple de la chambre de réception de l'hôtel particulier Martial de Grandseigne à Clermont-Ferrand », actes du colloque *Les peintres aux prises avec le décor*, CHEC, sous la dir. de C. Cardinal, Coll. Histoires croisées, PUBP, Clermont-Fd, avril 2015, p. 21-32, ou « Le peintre François Lombard et la commande artistique au XVII^e siècle pour l'hôtel de Grandseigne, à Clermont-Fd », actes du colloque *Le commanditaire, l'artiste et l'œuvre, histoire de la création artistique en Rouergue et dans ses marges (XV^e-XVIII^e siècle)*, Rodez et Conques, les 9-11 juin 2011, sous la présidence de Pierre Rosenberg, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez, déc. 2014, p. 211-221.

³² DERRIDA Jacques, *De la grammatologie*, Éd. de Minuit, Paris, 1967, p. 96-111.

générer une forme. Il nous semble que cette forme obtenue est une résultante de la mémoire d'un parcellaire médiéval, bien que la pratique des espaces corresponde aux besoins des temps Modernes. Cette mémoire manifeste une certaine « reconnaissance » d'un espace circonscrit par un ancien tracé : elle réaménage une présence (ou à défaut une absence d'autre limitation). L'architecture serait donc une trace de l'espace.

Pour l'historien, cette mémoire peut venir transformer le passé en fonction des traces qu'il laisse, et ainsi venir magnifier le présent³³. Il existe donc à nos yeux une mémoire-trace que nous ne devons pas oublier, mais dont il nous faudra savoir nous distancier.

Cette mémoire du sol³⁴ révélée par la trace nous oblige à considérer les liens entre bâti et parcellaire. Ni indépendance ni autonomie ne peut être conférée au bâti : celui-ci devient l'héritier parcellaire ou héritier du sol médiéval. Nous identifions aujourd'hui une permanence du tracé dans lequel nos prédécesseurs se sont inscrits pour construire des espaces.

Dans ce cas, les traces n'ont pas de motivations éthiques ni esthétiques. In-intentionnelles, elles ne ressortent pas pour que l'on se souvienne d'elles ; en revanche, elles posent les jalons d'une utilité passée, liés à une pratique historique de la ville et de ses espaces urbains. Ces traces sont depuis lors mêlées au quotidien, « à la vie », à la pratique des lieux.

Le statut de ces traces se révèle également invisible dans la pratique des espaces (puisqu'elles se voient occultées par l'aménagement intérieur et les décors) ; pour autant, les traces demeurent visibles pour le chercheur qui en étudie les plans, les tracés. Nous distinguons ici un ordre opérant de la trace, qui se décline par le *Dire* (identifié comme le tracé du projet), puis le *Faire* (sous forme de trace immatérielle révélée), et enfin l'*User* qui renvoie aux questions d'utilisation et de pratique des espaces³⁵. Cet ordre de la trace renvoie de fait à différentes temporalités et régimes d'historicités³⁶.

Traces immatérielles et révélées par l'historien de l'architecture pour le cas de l'hôtel de Grandseigne, il nous semble que la discipline architecture en elle-même permet de mettre en perspective cette mise en ordre de la trace. En effet, par le projet, elle contribue à leur donner un nouveau sens et leur confère (intentionnellement ou non) une légitimité. De nouvelles pratiques et de nouveaux usages voient alors le jour à partir de la mise en espace de ces traces autorisant à terme l'émergence de nouvelles usures.

³³ JOUTARD Philippe, « Mémoire collective », dans DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, OFFENSTADT Nicolas (sous la dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, tome II, FolioHistoire, Gallimard, 2010, p.779-791.

³⁴ L'idée de re-crée une histoire alternative grâce aux traces ou aux témoignages (sous les diverses formes qu'ils peuvent revêtir) est une notion questionnée dans les années 1980. Voir NORA Pierre, *Les lieux de mémoire, La nation, la gloire, les mots*, t.II, Coll. Quarto, Gallimard, Paris, 1997. De même, François Hartog ne manque pas de rappeler que l'enfermement dans nos études immédiates nous coupe du passé comme de l'avenir, ce qui explique pour partie cette « invasion mémorielle », voir HARTOG François, *Régimes d'historicité, Présentisme et expériences du temps*, Seuil, 2003.

³⁵ LAVENU Mathilde, *Traces...*

³⁶ Nous identifions l'héritage d'un tracé médiéval, qui se confronte concomitamment aux tracés d'une architecture du XVII^e siècle, composant des espaces encore aujourd'hui pratiqués par des usagers, hommes et femmes du XXI^e siècle. Voir HARTOG François, *Régimes d'historicité, Présentisme et expériences du temps*, Seuil, 2003.

Nous l'avons donc compris au travers de cet exemple, la trace est une donnée qui n'est pas nécessairement construite ni recherchée, nous pouvons la découvrir fortuitement. Une trace est un choix opéré par un regard, une personne (qu'une culture personnelle et que des intérêts de recherches peuvent porter). Ce regard vient réévaluer un passé, qu'il soit architectural, urbain, construit ou détruit, laissé à l'état de mémoire, de tracés et/ou d'emprise en négatif. Cette trace incarne un ancrage historique et permet de (re)construire un état intelligible à partir de données physiques et/ou sensibles.

Si la trace regroupe une très grande diversité d'approches, son statut varie selon la discipline qui l'aborde. Pour un architecte, par la trace, il s'agirait de donner à voir, de sélectionner, mettre en évidence un état passé et de le confronter à la vie et ses usages contemporains³⁷. Cette vision est bien différente de celle de l'historien qui observe et décrypte une trace sans la mettre en œuvre. La trace sélectionnée devient un outil servant à approfondir des recherches en lien avec le passé. Elle n'est plus forcément physique et peut être immatérielle ; dans d'autres cas, elle n'est pas forcément donnée à voir, comme c'est le cas pour l'hôtel de Grandseigne.

Aujourd'hui, le découpage parcellaire du Clermont médiéval réapparaît grâce aux études urbaines et d'hôtels particuliers que des chercheurs révèlent lors de leurs recherches. Ces traces physiques demeurent toutefois invisibles pour qui ne sait pas les regarder ; quant aux archives, elles en conservent les tracés. La potentielle destruction de bâtiments reviendrait-elle à la perte définitive des traces du parcellaire médiéval clermontois ?

Processus encore en cours que l'établissement d'un ordre de la trace, nous nous permettons de reprendre les propos de Régis Debray, dans *Trace, forme ou message*³⁸ : « *Nous vivons à l'ère des épluchures, des fragments, des lambeaux. Des brouillons, empreintes ou ébauches. Voire des résidus et détritrus [...] "Seules les traces font rêver" comme disait Char.* » Alors comment ne pas souhaiter continuer de chercher pour mieux appréhender l'histoire sensible d'une époque qui nous permet de rêver, et ce, malgré nos découpages en différents régimes d'historicité ? Car aujourd'hui, récuser l'intérêt d'une approche sensible, archéologique et mémorielle par les traces reviendrait à tronquer une part de la réalité, mais surtout à limiter les champs de l'histoire de l'art et de l'architecture.

³⁷ HOCQUET Marie, « La reconfiguration de l'espace urbain berlinois après la chute du Mur, Entre projection de passé désirés et construction de l'opprobre », dans Saint-Pierre (de), Caroline, *La ville patrimoine, Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Art & Société », 2014, p. 23-38.

³⁸ DEBRAY Régis, "Traces, forme ou message?", dans *La confusion des monuments*, Cahiers de médiologie, num. 7, p. 41.